Dossier mariage

Pièces nécessaires

Futurs mariés

Copies actes de naissances des futurs époux (moins de 3 mois)

Copies pièces d'identité des futurs époux

Justificatif de domicile (facture EDF, Eau, Tél.—moins de 3 mois)

Certificat du notaire si contrat de mariage

Témoins

Liste des témoins (Nom, Prénoms, Adresse, Profession)

Copies pièces d'identité des témoins

Le dossier complet devra être apporté en Mairie 5 semaines avant la date du mariage.